

# SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Le 27 juin 2023

Section du Morbihan

-----  
**Devenir Français**

Madame, Monsieur, Vous êtes entrés dans une démarche afin d'obtenir la naturalisation française, et vous avez certainement reçu une attestation de dépôt de dossier, donnée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

La Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) du Morbihan organise, depuis plus de dix ans déjà, des rencontres au profit des personnes du département du Morbihan (56), qui, comme vous, souhaitent devenir français. Le but est de vous aider à mieux vous faire connaître l'histoire, les valeurs républicaines, et le fonctionnement de notre pays, pour faciliter votre entretien final à la Préfecture de Région.

Gratuite, apolitique et non confessionnelle, cette information n'est pas dispensée sous forme de cours ou de conférences mais sous forme de présentations. Selon les consignes sanitaires qui seront en vigueur, cela se fera soit en assistant aux exposés dans la salle du Conseil départemental à Vannes, soit en vidéo sur le site Internet de la SMLH précisé ci-dessous (les informations nécessaires vous seraient alors communiquées en temps utile). Ces présentations sont suivies, selon les circonstances, d'échanges sur des thèmes apportant des informations concrètes afin de compléter vos connaissances et vous aider à devenir 'citoyen français'. Un questionnaire, sous forme de QCM (questionnaire à choix multiples) vous sera proposé en fin de session pour nous permettre de mieux apprécier votre assiduité et votre implication dans le processus, et le résultat nous permettra de vous donner (ou envoyer selon les circonstances) une attestation témoignant de l'intérêt que vous avez apporté à cette information.

La SMLH du Morbihan vous propose de suivre le prochain cycle de rencontres qui pourrait débuter **dès février 2024** dans les locaux du Conseil Départemental situé rue Saint Tropez à Vannes, si les conditions nous le permettent. Cette session 2024 comprendra huit séances d'une durée de deux heures chacune, présentées dans un programme à venir.

Si vous souhaitez y participer, merci de **compléter entièrement le coupon ci-joint** puis de le renvoyer **Par la poste** à l'adresse indiquée au bas du coupon « Réponse ». La copie de votre attestation de dépôt doit IMPERATIVEMENT être jointe, et le numéro de 'dossier préfecture' doit figurer sur le Coupon réponse joint (renvoyez le coupon d'inscription joint, même si vous vous êtes déjà signalé par courrier ou par courriel)

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Comité d'Organisation**

Le Général (CS - Avr) Philippe Prevost  
Président SMLH 56

Société des Membres de la Légion d'Honneur – section du Morbihan (56000)

Mèl : [prevost.philippe@orange.fr](mailto:prevost.philippe@orange.fr)

[www.smlh-morbihan.fr](http://www.smlh-morbihan.fr)

# COUPON RÉPONSE

Madame

Monsieur  (cocher la case correspondante)

Nom : .....

Prénom : .....

Nationalité : .....

Numéro de dossier préfecture : .....

Procédure par décret : Oui Non (rayer la mention inutile)

Souhaite participer à la session proposée, 2024. Les premières inscriptions reçues seront prioritaires pour la session 2024, selon le nombre d'inscriptions enregistrées.

ADRESSE **LISIBLE** : .....

.....  
.....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

ADRESSE MAIL **LISIBLE** : .....

Date : ..../.../.....

Signature : .....

**Merci de renseigner ce coupon et de le renvoyer par la Poste IMPERATIVEMENT à l'adresse suivante : M. Philippe PRÉVOST, 12 rue des Indes, 56 860 SÉNÉ**

# SMLH

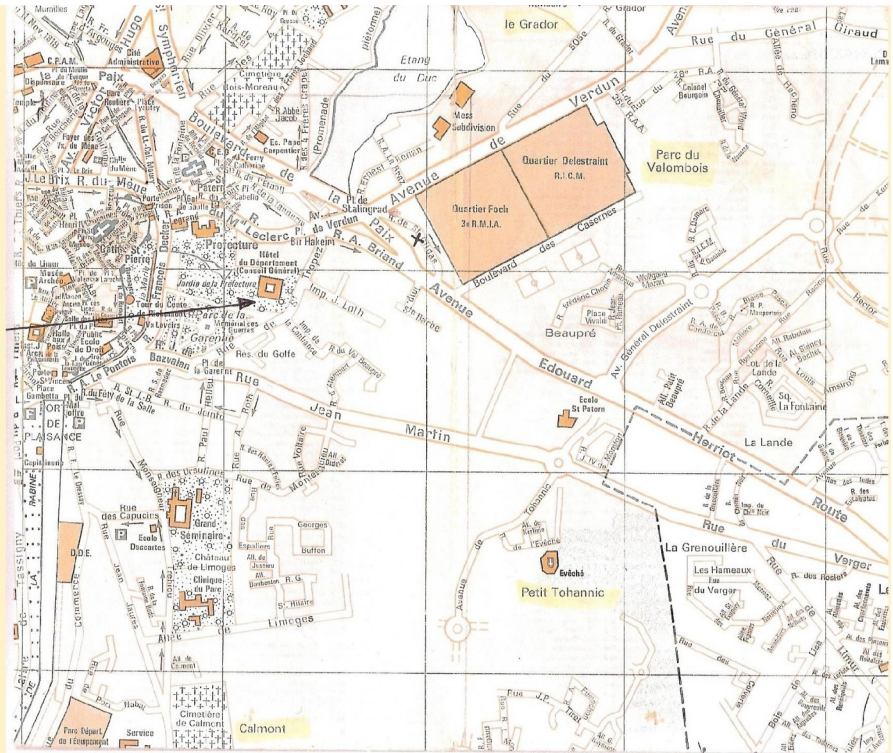


SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Section du Morbihan

-----  
Devenir Français

Plan pour accéder  
Au Conseil Départemental  
Hôtel du département  
**2 rue Saint-tropez**



**Siège du Conseil départemental**  
(Hôtel du Département) :  
Conseil départemental du Morbihan  
2 rue de Saint-Tropez  
CS 82400  
56009 Vannes cedex